

INFORMATION MEDIAS

Participation à un exercice tsunami international du Haut-commissariat et du laboratoire de géophysique de Pamatei

La Direction de la défense et de la protection civile Haut-commissariat de la République et le Laboratoire de Géophysique de Pamatei (LDG) ont participé, mercredi 3 février 2016, à un exercice « tsunami » organisé par l'UNESCO qui a mobilisé 16 nations de la région Pacifique.

Dans le domaine de l'alerte Tsunami, l'échange rapide d'informations entre les différents centres est primordial afin d'estimer au mieux les conséquences locales générées par un séisme lointain. La position de la Polynésie au centre de l'océan Pacifique, qui est bordée par des régions tectoniques, rend le territoire vulnérable au risque tsunami. En cas d'alerte, les délais d'arrivée des vagues sur les côtes polynésiennes varieront entre:

- au minimum 2 heures et 30 minutes pour un séisme localisé aux îles Tonga,
- entre 10 à 12 heures si le séisme est localisé dans les autres grandes régions tectoniques comme l'Amérique du Sud, le Japon ou les Îles Aléoutiennes (Alaska).

Nommé **PacWave 16**, l'évènement consistait à un exercice régional d'alerte aux tsunamis qui devait permettre aux participants de tester, d'une part l'efficacité de la diffusion de l'alerte aux autorités et d'autre part d'évaluer et améliorer les documents d'informations issus du Centre Tsunami Nord-Ouest du Pacifique (NWPTAC) ainsi que du Pacific Tsunami Warning Center (PTWC).

Pour cet exercice, le scénario choisi est un séisme de magnitude 9.0 situé sur les côtes du Kamchatka (Russie) à 10km de profondeur générant un tsunami trans-Pacifique affectant significativement les îles Marquises ainsi que la côte nord de Tahiti (Papenoo) par une élévation maximale du niveau de la mer comprise entre 1 et 3 mètres.

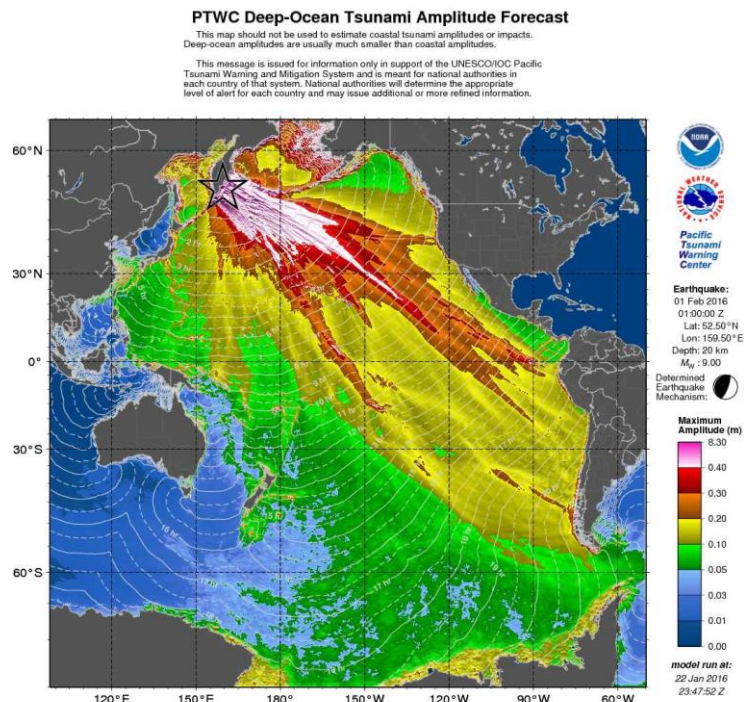


Figure 1 : Carte estimant les hauteurs maximales du tsunami à travers tout le Pacifique – (Production PTWC).

Contact Presse

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

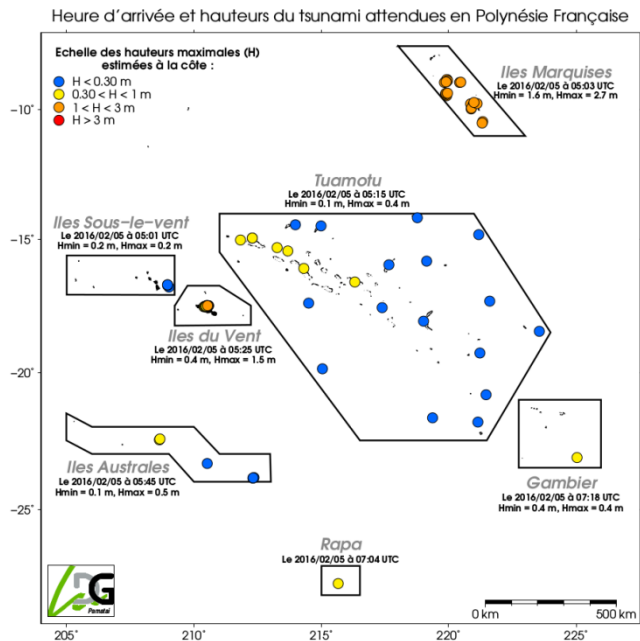


Figure 2 : Actuellement, le centre polynésien de prévention des tsunamis est capable d'estimer l'impact du tsunami pour 72 sites répartis sur 35 îles. (Production LDG)

L'exercice a mis en évidence le fait que les outils de prévision de PTWC surestiment dans certains cas les hauteurs attendues du tsunami en Polynésie française : pour l'archipel des Tuamotu, les hauteurs prévues par PTWC sont comprises entre 1 et 3 mètres, alors que les outils spécifiques du LDG prévoient des hauteurs inférieures à 40 cm, ce qui est plus conformes aux observations historiques.

Les intervenants polynésiens en ont profité pour consolider et valider localement les procédures d'alerte qui seront éditées très prochainement dans les *dispositions spécifiques ORSEC* (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) *Tsunami* et qui remplaceront l'actuel plan tsunami en vigueur.

Le Haut-Commissariat, seule autorité en charge de l'alerte des populations, dispose en direct des informations du LDG et les communique aux autorités, aux médias et à la population pour organiser les évacuations préventives dans les meilleures conditions possibles.

Les progrès technologiques et l'efficacité internationalement reconnue de l'équipe du LDG de Pamatai ont en effet permis d'accroître considérablement la précision et la rapidité d'analyse des conséquences d'un tsunami. Il en résulte que, dans des délais inférieurs à 2 heures, **le LDG peut produire une cartographie des hauteurs d'eau attendues, avec des marges d'erreur limitées à 10 cm selon les sites.** Cette précision améliore sensiblement les prévisions initiales et globales qui sont faites par les autres centres d'alerte du Pacifique qui donnent des estimations pour la Polynésie, avec des écarts de prévision de hauteurs d'eau de deux à trois mètres. Les estimations de ces centres d'alertes, trop générales et donc imprécises, sont **malheureusement bien souvent relayées par les réseaux sociaux sans vérification ou recoupement préalable, notamment auprès du LDG de Pamatai.**